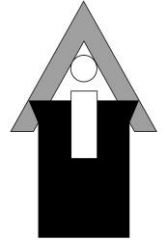




<h1>JURIS AQUITAINE</h1>	
<small>s o c i é t é d ' a v o c a t s I N T E R B A R R E A U X</small>	
Cabinet PERIGUEUX	Cabinet BERGERAC
18 rue de Varsovie 24000 PERIGUEUX	52 Av du Président Wilson 24100 BERGERAC
Tél : 05.53.35.94.95 / Fax : 05.53.35.94.96	
cabinet@jurisquitaine.com - http://www.jurisquitaine.com	



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

D'un immeuble situé sur la commune de PERIGUEUX (Dordogne), sur une mise à prix de 90 000 €, frais de vente en sus payables par l'adjudicataire, entre les mains et sur quittance de l'Avocat poursuivant, sous peine de réitération des enchères. L'adjudication aura lieu à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de PERIGUEUX, au Palais de Justice, 12 bis Place du Général Leclerc à PERIGUEUX (24000), le MARDI 6 DECEMBRE 2022 A 14 HEURES, au plus offrant et dernier enchérisseur.

A la requête de la société SOGNEC IMMOBILIER, société civile immobilière au capital de 1524,50 €, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le numéro 384338505, dont le siège social est sis 2, Rue de l'Arsault 24000 PERIGUEUX, représentée par ses cogérants en exercice, Madame Nicole TENAILLON et Monsieur Gérard TENAILLON, domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat constitué Maître Frédéric MOUSTROU, Avocat au Barreau de PERIGUEUX, membre associé de la SELARL JURIS AQUITAINE, demeurant 18 rue de Varsovie à PERIGUEUX, au Cabinet duquel il est fait élection de domicile,

il sera procédé à la vente d'un immeuble situé sur le territoire de la commune de PERIGUEUX (Dordogne), 2 Rue de l'arsault, figurant au cadastre de ladite commune section BM n°330, d'une contenance totale de 06 a 65 ca, consistant en une maison comprenant au rez-de-chaussée : un palier, bureau, au niveau 1 : une mezzanine, au niveau -1 : wc, bureau, salle de réunion, local archive, ainsi que tout ce qui pourra en dépendre sans exception ni réserves.

Une visite des lieux est organisée par la SCP RODRIGUEZ-PEYSSI, Commissaires de Justice à PERIGUEUX, le 7 Novembre 2022 de 14 h à 16 h (Tél : 05.53.35.75.25).

Le cahier des conditions de vente, contenant les clauses et conditions particulières, sous l'exécution desquelles aura lieu la vente aux enchères publiques, peut être consulté, sans frais, au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de PERIGUEUX, sous le n°21/00041, sur le site internet ou au Cabinet de la SELARL JURIS AQUITAINE, sous le n°221021.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me F. MOUSTROU, Avocat poursuivant, ainsi qu'à tout autre Avocat du Barreau de PERIGUEUX pouvant être chargé d'enchérir.

Fait et dressé par l'Avocat poursuivant soussigné, en son Cabinet, le 06/10/2022.
Signé : Me F. MOUSTROU. Pour avis.